

Titre du rapport :

FICHE ACTION 1.3 CSTI : HOMME - NATURE : VIVO !
Programme de création scientifique et de recherche artistique

Rapporteur (s) :	VP chargée de l'action culturelle et des liens avec la société civile : Estelle SEILLES
Service – personnel référent	
Séance du Conseil d'administration	31 mai 2017

Pour délibération	<input checked="" type="checkbox"/>
Pour échange/débat, orientations, avis	<input type="checkbox"/>
Pour information	<input type="checkbox"/>
Autre	<input type="checkbox"/>

1. Caractéristiques de l'action

Événement Arts/Sciences déployé en Bourgogne-Franche-Comté

Porteur politique	UBFC
Etablissement(s) concerné(s) Opérateur	Tous, en liens avec les EPST Tous, avec des opérateurs plus spécifiques : uB, UFC, AgroSup Dijon CCSTIs
Modes de soutien CRBFC	Financement, accompagnement de la politique de CSTI en lien avec le plan de mandat 2015-2021
Budget consolidé et part Financement Région Prévisionnel	Budget consolidé : de l'ordre de 500 k€ - Demande de financement à la Région 2017 : 11 k€ (à présenter par UFC) - Demande de financement à la Région 2018 : à préciser (à présenter par les établissements selon les actions) - Cofinancements : - Valorisation temps de travail des personnels UBFC et des établissements : 40 k€ - Labex LIPTSIC et plateforme MIMeDI : demande 1,6 k€ en cours - Autres programmes scientifiques : demande en cours - Communautés d'agglomération : Total : 100 k€ Grand Besançon : 40 k€ Grand Dijon : 40 k€ Montbéliard/Belfort : 20 k€ - Autres : mécénat ...
Calendrier	De janvier 2017 à décembre 2018 (évaluation comprise)
Dates des décisions	- C3A (Commission de coordination de l'action culturelle et artistique UBFC) :

	<p>28/03/2017</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureau UBFC : 05/04/2017 - Conseil des Membres UBFC 02/05/2017 - CAC UBFC 18/05/2017 - CA UBFC 24/05/2017 - CA des établissements XX/XX/2017 - Présentation du projet au Conseil régional BFC XX/06/2017 (en vue de la préparation du budget 2018) - Décision de la commission permanente du CRBFC début 2018
--	---

2. Contexte et justification de l'action

Le programme de culture scientifique, qui mobilise les liens arts/sciences, s'inscrit dans la politique de culture scientifique technique et industrielle de la Région BFC, qui priorise des opérations axées sur la recherche menée dans la région. Il fait suite à l'opération « *LUX, Soyons brillants !* » déployée dans le cadre de 2015 « année internationale de la lumière » proclamée par l'UNESCO et soutenue par l'ONU, qui a fait la preuve qu'une action culturelle arts/sciences était en capacité de mobiliser de nombreux partenaires, d'amener les questions vives de la recherche auprès du grand public et des scolaires et de créer un moment festif et fédérateur sur le territoire. Pour mémoire, LUX explorant la thématique de la lumière à la croisée des sciences et des arts, porté par l'UFC à travers l'Institut FEMTO ST et le service sciences arts et culture d'UFC (production déléguée à la Grosse Entreprise) a touché 50 000 personnes et mobilisé une cinquantaine d'acteurs culturels, scientifiques et éducatifs régionaux ; budget global 471 k€ dont 90 % sur l'année 2015 (part RFC 50 %).

En cela, le programme HOMME-NATURE : IN VIVO ! doit permettre à la population de s'approprier les thématiques scientifiques de nos universités. C'est pourquoi la thématique de l'opération a été cherchée à l'interface de l'axe 2 (et dans une moindre mesure 3) de l'ISITE-BFC et des questions vives sociales. Il parlera donc des tensions et questions, nées des crises environnementales, entre l'homme et la nature. Quelle place prend l'homme, habitant de la Terre pourvu d'une puissance technique et industrielle sans équivalent dans l'Histoire ? Il est à la fois à l'origine des crises actuelles mais aussi en capacité de les identifier et de les résoudre en mobilisant son intelligence.

Ainsi, il pourra être question de l'impact environnemental sur le long terme des sociétés anciennes, des stratégies d'occupation du territoire, de l'analyse du retour au « sauvage » de la nature, de la question de l'alimentation et de l'agroécologie, de la circulation des polluants de la géosphère à la biosphère, mais aussi de l'accompagnement social d'une transition écologique ou des liens entre activité artistique et respect de l'environnement... Le programme fera état de l'analyse des problèmes mais aussi des solutions qui sont explorées dans les laboratoires.

Les regards croisés entre les arts et les sciences, qui permettent des modes opératoires variés (résidences d'artistes dans les laboratoires, mais aussi réactions de scientifiques à des œuvres, ou encore juste cohabitation d'une œuvre et d'un discours scientifique qui entre en dialogue...) permettront de jouer du sensible autant que de la raison.

Déployé sur le territoire BFC, ce programme vise également à permettre et faciliter l'identification et le sentiment d'appropriation d'UBFC par notre communauté.

3. Description de l'action

Période	Détail des actions	Indicateurs de suivi
Octobre 2017 - juin 2018	<p>Animations partenariales dans toute la région</p> <ul style="list-style-type: none"> * Actions pédagogiques menées avec le milieu scolaire et universitaire : interventions de chercheurs dans les classes, résidences d'artistes et de chercheurs dans les classes (8 projets), * Résidences d'artistes dans les laboratoires et à l'université (8 projets), présentation de l'œuvre lors des temps forts, * Programmations de spectacles et regards croisés de chercheurs, * Création de nouveaux dispositifs (ateliers de créativité type PEPITE, balades scientifiques sur le territoire avec des chercheurs ...) * Mobilisation des dispositifs existants (Experimentarium, une classe/un chercheur, activité de la Fabrikà sciences, UE arts sciences, appel à projets artistiques, FSDIE...) autour de la thématique. * Commande de créations artistiques pouvant itinérer * Expositions temporaires et itinérantes - Visites expositions mise en itinérance d'une exposition légère créée avec l'ENSA 	<p>Nombre de partenaires impliqués, nombre de laboratoires, nombre de chercheurs</p> <p>Public scolaire Grand public</p> <p>Nombre de communications sur médias, réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux</p> <p>Fréquentation des publics/ Rapport entre nombre- Types de publics concernés</p>
Fin mai – début juin 2018	<p>Temps fort à Dijon/ Jardin de l'Arquebuse (Jardin des Sciences, Planétarium et Orangerie), la Nef, <i>atheneum</i>- centre culturel de l'université de Bourgogne</p> <p>Au moment de la semaine de la nature</p> <p>Manifestation finale sous forme de festival de 5 jours avec :</p> <p>Spectacles : danse, théâtre et musique</p> <p>Conférences- Débats</p> <p>Expositions</p> <p>Parcours sensoriel de découverte scientifique et artistique</p> <p>installations scientifiques et artistiques</p> <p>Dispositifs particuliers rencontres publics chercheurs</p>	<p>Nombre de participants, nombre de public scolaire, nombre grand public, revue de presse</p> <p>Communication sur média, réseaux locaux, régionaux, nationaux et internationaux</p> <p>Elaboration d'une étude d'évaluation qualitative auprès des publics</p>
Octobre 2018	<p>Temps fort à Besançon (lieu à définir avec la ville), au moment de la Fête de la science (communication adaptée).</p> <p>Manifestation finale sous forme de festival de 4 jours avec :</p> <p>Spectacles : danse, théâtre et musique</p> <p>Conférences- Débats</p> <p>Expositions</p> <p>Parcours sensoriel de découverte scientifique et artistique</p> <p>installations scientifiques et artistiques</p> <p>Dispositifs particuliers de rencontres publics-chercheurs</p> <p>Village des sciences</p> <p>Expositions produites au Gymnase-espace culturel, à la Fabrikà sciences et au Jardin Botanique</p>	<p>Nombre de participants, nombre de public scolaire, nombre grand public, revue de presse</p> <p>Elaboration d'une étude d'évaluation qualitative auprès des publics</p>
A définir	<p>Evènement à Montbéliard (Belfort)</p> <p>Evènement à Cluny</p>	<p>Nombre de participants, nombre de public scolaire, nombre grand public, revue de presse</p>

4. Mise en œuvre et suivi de l'action

- Comité de pilotage réunissant la C3A d'UBFC et la Région BFC : points réguliers (validation de la communication et de la structure du programme, recherche financière).

- Comité opérationnel avec UBFC et ses membres, les acteurs de CSTI régionaux et la Région BFC : rectorats d'académie et CCSTI de Bourgogne et de Franche-Comté. Recherche partenariale et construction des programmes régionaux.

- Groupes de travail inter-établissements COMUE. L'uB et l'UFC étant les seuls établissements à être dotés de services culturels, les forces de travail reposent principalement sur eux. Toutefois, l'implication de tous les établissements sera recherchée (notamment AgroSup en raison des liens forts avec le thème. La mise en place de ces groupes permet l'élaboration et le suivi des actions programmées sur l'ensemble du territoire régional. Dès mars 2018 ces groupes de travail suivront les actions sur le terrain.

De janvier 2017 à décembre 2018

- a. Communication : UBFC + services communication des établissements (rédaction cahier des charges)
- b. Relation avec les partenaires (Rectorat, CCSTI, CROUS, Bureau de la Vie Etudiante, éducation populaire, scènes nationales, DRAC...), mise en œuvre de projets
- c. Groupe budget – suivi administratif. *Dépôt de la demande globale à la Région BFC : juin 2017.*

De janvier 2017 à juin 2017

- d. Quelles modalités de culture scientifique, quels dispositifs / Relation aux chercheurs et laboratoires – résidences
- e. Repérages artistiques : identification des artistes/œuvres + Résidences d'artistes dans les laboratoires
- f. Programmation temps forts.

De septembre 2017 à octobre 2018

- g. Conduite des projets d'animation territoriale par les équipes
- h. Suivi et conception de la programmation par les équipes

De janvier 2018 à octobre 2018

- i. Production technique des temps forts
- j. Médiation/relations aux publics + coaching interne (planning bénévoles, intervenants...)

D'octobre à décembre 2018

Bilan financier et rapport d'évaluation

Montage budgétaire : une gestion directe par UBFC avec reversement aux établissements n'est pas envisageable. Les demandes budgétaires seront à présenter directement par les établissements à la première commission permanente du CRBFC, selon des modalités à définir par le comité de pilotage (partage de la gestion budgétaire à répartir selon l'implication des établissements et des moyens mobilisables). La présentation du projet global à la Région BFC est programmée en juin 2017. Ensuite, ce sont les établissements qui soumettront les demandes budgétaires devant la première commission permanente du CRBFC fin 2017 (voire jusqu'au premier trimestre 2018). Pour le budget 2017, il a été décidé en C3A d'UBFC du 28 mars que, dans un souci d'efficacité et de simplification, l'UFC présenterait la demande. Cette demande doit être présentée entre le 15 avril et le 15 mai 2017.

Le budget qui sera affecté par la Région BFC doit être réfléchi sous forme « consolidée » et prendre en compte, outre l'aide directement attribuée à l'organisation de la manifestation, l'ensemble de la part « CSTI » des diverses opérations, en lien avec le projet, qu'elle finance à travers d'autres types ou programmes d'intervention (soutien à la recherche d'excellence, appels à projets de recherche dont contrats doctoraux, subvention de communication attribuée à UBFC (cf objectif de faire connaître UBFC en interne ou en externe).

La recherche de cofinancements, pouvant impliquer du mécénat, est en cours.

5. Indicateurs de suivi et de résultat

Fréquentation grand public et scolaire. *Attendu pour les temps forts : 20 000 personnes.*

Fréquentation pondérée par la durée de présence. *Attendu pour les temps forts : 2,5h en moyenne*

Retombées presse locale et nationale

Nombre d'équipes de recherche impliquées

Nombre de chercheurs/doctorants impliqués

Nombre de médiateurs scientifiques

Nombre de personnes organisatrices

Nombre d'étudiants impliqués, comme médiateurs ou comme organisateurs

Nombre d'opérations impliquant plusieurs partenaires (infra UBFC ou extra UBFC)

Coût du programme par visiteur

Les indicateurs de suivi seront élaborés tout au long de la construction et de la réalisation du projet.

Il est demandé au conseil d'administration d'approuver cette action et d'autoriser sa mise en œuvre.